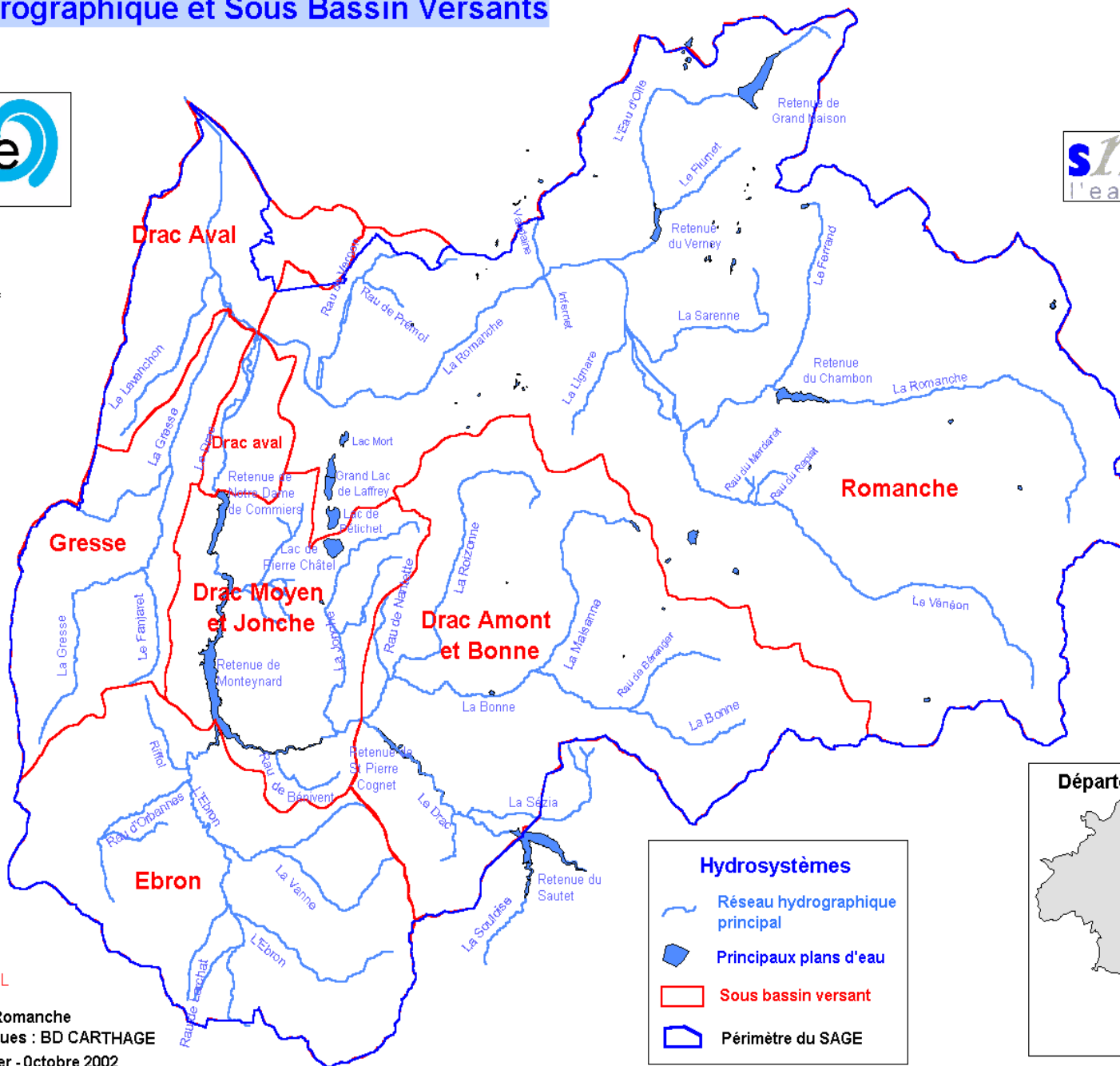

SAGE Drac Romache :
quelle dynamique d'apprentissage ?

L'objet : le SAGE Drac-Romanche

- 2500 km² : essentiellement un territoire de montagne, agglomération de Grenoble en Aval
- Cours d'eau très artificialisés par des ouvrages hydroélectriques
- Arrêté de périmètre : 1999
- Embauche des chargés de mission : 2000
- Validation de l'état des lieux : 2003
- Validation du diagnostic : 2004
- Validation du SAGE : 2008

(Fin de la recherche : 2003)

Réseau hydrographique et Sous Bassin Versants







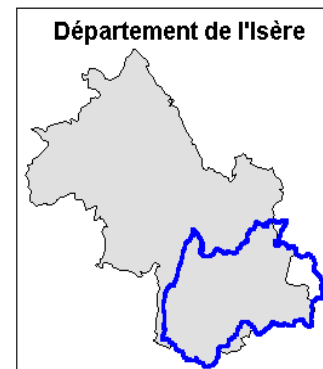
Echelle : 1 / 2 000 000

DOCUMENT DE TRAVAIL

Sources : SAGE Drac-Romanche
 Données hydrographiques : BD CARTHAGE
 Infographie : A.Teinturier - Octobre 2002

Hydrosystèmes

-  Réseau hydrographique principal
-  Principaux plans d'eau
-  Sous bassin versant
-  Périmètre du SAGE



Préoccupations de recherche

- Influencé par l'ouvrage de Callon Lascoumes Barthes : « agir dans un monde incertain »
- Forum hybride / acteurs engagés hétérogènes (experts, politiques, associatifs...), lourd travail d'expertise scientifique et technique
- Acteurs engagés dans deux explorations interdépendantes
 - Exploration des mondes possibles : adaptation des résultats de recherche, ouverture du collectif de recherche, identification conjointe des problèmes...
 - Exploration du collectif : affirmation, reconnaissance, négociation des identités émergentes
- Le processus d'apprentissage conditionne la dynamique des conflits

Décliner les préoccupations de recherche à la procédure SAGE

- La notion de « forum hybride » s'applique bien au SAGE : une démarche méthodique d'expertise, la concertation, une instance de délibération
- Articulation entre la production d'expertise technique et la concertation :
 - Les profanes ont-ils leur mot à dire dans le pilotage de l'expertise ?
 - Comment l'organisation du travail d'expertise influence la mobilisation des acteurs ?
 - Division du travail par sous-bassin, par thème, par spécialité technique ? Quid des usagers, élus...
 - Quelle connaissance pour quelle action ? Etat des lieux descriptif, étude du « fonctionnement » du cours d'eau, étude d'un conflit d'usage, étude de faisabilité d'une modification
 - Quelle exploration de l'arborescence des possibles ? Problèmes précis ? Localités précises ? Choix de scénario ?

Le pilotage d'un SAGE, deux alternatives possibles ?

- Un constat : tension significative, lors de toutes les réunions de travail, sur le mode de pilotage du SAGE
- Tension entre deux logiques contradictoires
 - la logique du « schéma » : approche globale et séquentielle, planification
 - la logique du « projet » : résolution de problèmes précis, conflits d'usage, dégradation du lit, restauration du milieu naturel,
- Un SAGE à l'initiative du Conseil Général : mobilise les élus autour de quelques enjeux majeurs du bassin versant... « Reprise en main » par l'Etat et l'Agence de l'Eau
- Une tension qui illustre les différentes alternatives possibles dans le pilotage de cette démarche

La logique du schéma

- Agences de l'eau , Diren, raisonnent dans le prolongement de la démarche SDAGE,
- Approche séquentielle
 - État des lieux descriptif
 - Diagnostic avec une hiérarchisation des enjeux
 - Définition des orientations
 - Propositions d'action ⇒ Rédaction du schéma
 - Mise en œuvre et suivi
- Objectif :
 - ne rien oublier ni personne
 - construire un diagnostic partagé : obtenir l'accord des acteurs sur les faits, avant d'évaluer ces faits, sur les priorités avant de décider...

La logique du « projet »

- Conseil général, Police de l'eau : mobiliser les élus et les usagers autour de projets ou de problématiques précises, locales.
- Une production de connaissance en rapport plus immédiat à l'action
 - Donner du grain à moudre aux élus, des décisions à prendre... Ne pas abuser de leur temps
 - Etudier finement les situations de conflit pour rechercher des compromis
 - Prendre en considération le plus tôt la faisabilité
 - Décentraliser la concertation, pratiquer l'interdisciplinarité
- Faire de la CLE une instance de débat et de délibération sur les projets qui concernent le territoire et pas seulement sur le schéma

Critique de la logique du « schéma », du point de vue du « projet »

- La séquentialité est problématique :
 - Elle épuise les ressources d'expertise sur un état des lieux descriptif
 - La question de la faisabilité est négligée au niveau des orientations du SAGE, or cette question n'est pas triviale
 - Comme la faisabilité n'est pas étudiée, il est difficile de rédiger un « schéma » contraignant
 - Elle démobilise les élus : le travail d'expertise très exhaustif et descriptif ne répond pas à leurs préoccupations

Critique de la logique du « projet », du point de vue du « schéma »

- Focalisation sur des espaces ou conflits emblématiques
- Orientation précoce de l'effort d'expertise sur des projets ou des scénarios peu réalistes
- Prend le risque de laisser des questions non traitées, de générer des controverses imprévisibles, des effets indirects mal évalués
- Reproduction, cristallisation des configurations sociales : conflits entre usagers ou entre territoires (aval amont...)
- Pourra être pris en charge par des contrats de rivière

Hybridation du schéma et du projet

- Prendre en charge des projets sur des territoires plus limités, en parallèle
 - Assainissement du Plateau Mateysin : regroupement des communes ou investissements localisés ?
 - Au départ : des études techniques peu soucieuses de la faisabilité
 - Ensuite : un travail d'expertise supplémentaire pour répondre aux élus
 - Le résultat : convergence sur une solution « hybride »
 - Remise en eau du Drac Aval
 - Une longue histoire de conflits, d'événements, de concertation
 - Revendication des pêcheurs : la continuité hydraulique
 - Demande une modification de l'exploitation par EDF, avec des effets en chaîne en amont
 - EDF, Agence de l'Eau : « peut-être, mais pour quoi faire ? »
 - Pb : sécurité accès, protection périmètre d'eau potable, préservation du milieu

Conclusion / recommandation

- Renoncer en partie à la séquentialité
 - Ne pas consommer trop de ressources sur l'état des lieux , en conserver pour étudier les conflits d'usages significatifs
 - Prendre en compte assez tôt la question de la faisabilité
- Opérer rapidement des « restrictions » dans l'exploration, exemple : étude centrée sur un problème ou des lieux précis
- Asseoir la légitimité de ces « restrictions » en les débattant en CLE, en laissant ouverte la possibilité d'y revenir plus tard
- Renforcer le rôle du secrétariat de la CLE par une compétence autant technique que stratégique